

Synthèse du rapport d'évaluation « Engagé RSE » par AFNOR certification (juin 2021)

« Aquitanis est un opérateur public de l'habitat de la Nouvelle-Aquitaine, historiquement rattaché majoritairement à la métropole bordelaise. Son modèle économique est singulièrement concerné par les évolutions législatives et réglementaires et exige une souplesse d'adaptation considérable. La mutualisation de moyens a été opérée avec Mésolia avec 2 structures communes, COO.PAIRS et COO.efficience. Le modèle économique est a priori robuste et résilient selon l'analyse de l'ANCOLS.

La stratégie RSE démarre en 2008 puis actée en 2012. La première évaluation selon le label Engagé RSE a eu lieu en 2013, la deuxième en 2016 avec l'atteinte du niveau Exemplaire. La crise sanitaire a repoussé l'évaluation actuelle en 2021.

La politique RSE est affirmée de manière concrète et déclinée dans les principaux actes de management, déclinés en axes RSE spécifiques, et un plan d'actions piloté en mode projet. La raison d'être vient d'être rédigée et actée par le Conseil d'administration.

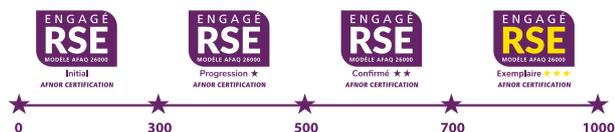
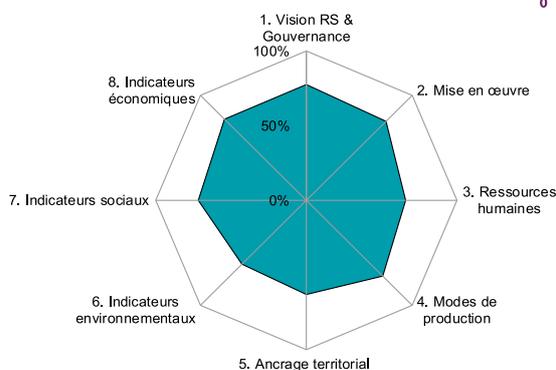
La politique d'innovation est sans doute ce qui caractérise le plus la perception d'aquitanis par les habitants, les collaborateurs et les parties prenantes rencontrées. Le souci de pousser toujours plus loin les limites de ce qui est raisonnablement possible. Les surcoûts sont assumés.

La logique d'écoute des parties prenantes, en particulier des habitants, est systématique dès que le projet et les équilibres financiers le permettent. La logique de co-construction et de codéveloppement est ancrée dans les habitudes.

La politique en matière de ressources humaines est de très bon niveau au regard des recommandations de l'ISO 26 000, malgré quelques tensions en matière de recrutement sur quelques métiers. L'attractivité d'aquitanis est manifeste, malgré un système de rémunération contraint par un modèle économique tendu. Les choix de mode constructif, une vigilance sur l'efficacité énergétique, le suivi des consommations d'eau, les exigences en matière de chantier propre, sont en grande partie supérieurs à la moyenne. L'attention portée à la biodiversité est portée à haut niveau et rencontre l'adhésion aussi bien en interne qu'en externe. En matière d'ancrage territorial, là encore, l'innovation est permanente : la logique des Share Lieux, les démarches participatives, le développement d'activités économiques locales.

Conclusion : malgré la crise sanitaire et les chocs réglementaires, la stratégie RSE s'est maintenue à un niveau suffisant pour justifier une maturité EXEMPLAIRE. »

CONCLUSIONS GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION



CRITÈRES	Score
1. Vision RS & Gouvernance	78%
2. Mise en œuvre	75%
3. Ressources humaines	66%
4. Modes de production	72%
5. Ancrage territorial	63%
6. Indicateurs environnementaux	61%
7. Indicateurs sociaux	72%
8. Indicateurs économiques	77%
MOYENNE SCORES	71%

Source : rapport d'évaluation 2021 Afnor Certification

Synthèse du rapport d'évaluation de suivi « Engagé RSE » par AFNOR certification (décembre 2022)

« Aquitanis évolue dans un monde de plus en plus complexe (évolutions législatives, enjeux financiers contraints, augmentation des vulnérabilités) et maintient un modèle économique malgré tout. La notion de service public continue d'irriguer le fonctionnement de l'office. L'innovation reste au cœur de la politique de logement aussi bien dans la construction et l'aménagement que dans la « compétence habitante ». La politique RH évolue vers une marque employeur en lien avec les défis du recrutement et de la fidélisation du personnel. Compte tenu des éléments détaillés, le niveau « Exemplaire » est bien maintenu pour cette visite de suivi.

Ce niveau est validé par les points remarquables suivants :

- *Maintien d'une gouvernance intégrant la Responsabilité Sociétale dans toutes ses dimensions.*
- *Renforcement du volet solidaire de l'action de l'office. Expérimentation du BRS.*
- *Rédaction du SPASER intégrant le devoir de vigilance.*
- *Vigilance sur la qualité du déploiement de la Responsabilité Sociétale dans les pratiques managériales et dans les processus.*
- *Renforcement de l'audit interne et de la démarche qualité.*
- *Maintien d'une comitologie assidue.*
- *Politique RH intégrant la Responsabilité Sociétale. Vigilance accrue sur la QVT/GEPP.*
- *Politique de production du logement toujours aussi « durable ». Augmentation croissante de la prise en compte de la biodiversité.*
- *Relations aux locataires en vigilance sur les vulnérabilités.*
- *Ancrage territorial maintenu.*
- *Développement de l'ESS. »*